

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 84 (1957)
Heft: 10

Artikel: Dans l'ancienne cité des "Etats de Vaud" : avec les patoisants vaudois !... : [1ère partie]
Autor: Molles, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages vaudoises

*Communiqués officiels
de l'Association vaudoise des Amis
du patois*

L'assemblée générale du 26 mai, à Moudon, a admis une modification des statuts, pour permettre aux *amicales* de se grouper à elle pour la lutte en faveur du patois.

Cette modification a eu pour effet de supprimer ce qui avait été admis lors de l'assemblée de Glérolles et de poser le principe de *l'égalité entre tous les membres de l'Association et ceux des amicales*.

De plus, elle a consenti une réduction du quart du montant de la cotisation pour ces derniers.

Ainsi donc, les amicales pourront être admises moyennant le versement d'une cotisation calculée sur le nombre de leurs membres, les personnes faisant déjà partie de l'Association vaudoise pouvant être déduites du calcul.

L'Association, qui a conscience que *l'union fait la force* et que tous les amis du patois doivent s'unir, espère, en faisant ce geste, que les amicales viendront se joindre à elle. Nous leur souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue.

Ad. Decollogny.

Dans l'ancienne cité des « Etats de Vaud »

avec les patoisants vaudois !...

C'est à Moudon, l'ancienne capitale vaudoise — elle était terrienne celle-là ! — que l'Association cantonale des Amis du patois a tenu son assemblée générale.

Si les voix de nos chanteurs s'y étaient tues, celle d'un tourbillonnant « maurabia » grondait dans les forêts avoisinantes, marquant, au long d'une Broye triste, un sérieux retour offensif de l'hiver...

De soixante à septante « braves » n'en emplirent pas moins une salle basse — local de répétition — de l'Auberge de la Douane.

On s'y serra, et une douce chaleur vint nous récompenser !

M. Ad. Decollogny salua ses hôtes, parmi lesquels MM. Gustave Wuagnaux, Golay-Favre, Mlle Juliette Cordey (fille de Marc à Louis), Oscar Diserens, ancien juge, cet ami Turrel, d'Ollon, Joseph Chaperon, un maître tavillonneur patoisant plein d'allant, président de l'Amicale de Châtel-St-Denis, Jannin, de Montheron, Eugène Budry...

On remarqua de nombreux patoisants venus des villages environnants. En revanche, beaucoup d'excusés : MM. Albert Chessex, Maurice Chappuis, Henri Clément, le colonel Lavanchy, H. Naef, Maurice Bossard, A. Wulliamoz, etc.

Mme Diserens donne lecture en français des procès-verbaux, fleuris de métaphores, des assemblées du Prieuré, à Pully, et de la Salle des Vignerons, à Lausanne.

Au cours d'un bref rapport présidentiel, M. A. Decollogny rappelle l'instructive conférence de M. A. Martin au Comptoir : *Le patois, une langue morte ?* la remise du Prix Kissling à

M. Henri Nicolier, de La Forclaz, l'acquisition d'un stock de l'œuvre maîtresse de Marc à Louis, *Por la Veillâ*, que chacun se doit de posséder (1 fr. 50). Il touche un mot de la *Fête romande* qui se déroulera en 1959, à Moudon, sous l'égide du « Conseil des patoisants ». Une commission d'études doit se réunir sans tarder !

M. Henri Nicolier donne connaissance de son rapport de caisse. L'Association possède au 30 avril 1957 un actif de 1191 fr. 79. Le fonds de Mme Goumaz, pour l'élaboration d'une grammaire ou d'un vocabulaire, s'élève, intérêts compris, à 240 fr. La gestion des comptes est approuvée par MM. Chessex et Bossard, vérificateurs, et par l'assemblée, avec vifs remerciements.

MM. Albert Chessex et Turrel fonctionneront l'an prochain comme vérificateurs avec, pour suppléant, Mme Giroud.

S'il est des membres qui ont payé leur cotisation jusqu'en 1960, d'autres — faisant fi des excès de zèle — ont oublié d'acquitter les leurs. On les prie de s'en aviser au plus tôt. Merci. A ce propos, Mlle Juliette Cordey demande de simplifier la collecte de ces cotisations. On en tiendra compte.

L'assemblée passe alors à certaines modifications des statuts. Il s'agit de rallier — et c'est une nécessité urgente, si l'on veut que notre mouvement aille en progressant — toutes les « Amicales ». Trop d'entre elles boudent la *Cantonale*. Les modifications statutaires adoptées leur permettront d'adhérer à l'*Association vaudoise* pour la modique somme de 1 fr. 50 par membre, déduction faite des cotisations déjà payées à la « Cantonale » à titre individuel.

Allons, un bon mouvement ! et qu'on vienne aux assemblées générales. On y doit faire de la belle et bonne besogne en faveur de nos patois et de la défense de nos traditions.

On entend ensuite M. J. Chevalley parler du futur *Musée de la vie économique vaudoise*. Si la collecte des objets continue — il y en a plus d'un millier déjà recueillis, de quoi remplir deux à trois salles du Collège de Savigny — les questions financières sont à l'ordre du jour et freinent une prompté réalisation.

Elles ne peuvent être résolues que si le mouvement patoisant prend sa véritable ampleur en Pays de Vaud.

Aux « Amicales » donc de rallier à elles le plus de membres possible et d'adhérer, au plus tôt, à la *Cantonale*, qui se doit de constituer une force massive pour pouvoir disposer de quelque fonds.

Qu'on se le redise entre Vaudois qui ont encore le cœur accroché à la bonne place !

Nous sommes 219 membres à la « Cantonale », c'est 600 à 800 que nous devrions être ! Et pourquoi pas 1000, bons Vaudois d'ancienne et authentique souche ?

(A suivre.)

R. Molles.

Si Pierre Dudan chante
Notre si vieux Grand-Pont
BALLY - GRAND-PONT... l'enchanté
De ses vitrines rayonnantes
Dignes des pieds mignons...
De Cendrillon !



Grand-Pont 1

dir. J. BARBEY

DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

aux annonceurs du

Conteur Romand